

Le Bourgeois

09 | 22
N° 03

Le magazine d'informations de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

Tout savoir sur les projets, le fonctionnement et les activités de votre institution.



NOBLE BOURGEOISIE
DE SAINT-MAURICE





SOMMAIRE

UNE JOURNÉE EXCEPTIONNELLE 4
retour sur les célébrations du 31 juillet 2022

UN ARBRE ET UN BANC AU BORD DU RHÔNE 5

INTRONISATION DE LA BANNIÈRE BOURGEOISIALE 6
son accueil dans la vie associative agaunoise

NOTRE IMPLICATION EN FAVEUR DE LA COMMUNAUTÉ AGAUNOISE 9
plus de 10 années de soutien apprécié

LA FANFARE MUNICIPALE L'AGAUNOISE . 10
vue par son Président

LE FC SAINT-MAURICE 11
vu par son Président

CLUB DES 100 12
du Carnaval agaunois

L'HEURE DU RENOUVEAU 13
pour les Défis des Chalets

100 ANS DE PRÉSENCE EN VALAIS 14
pour le cépage de la Syrah

UN MEILLEUR AVENIR 15
pour la carrière des Râpes

RÉFLEXION SUR LE QUARTIER DES ÎLES . 18
un bilan positif

DE NOUVEAUX EMPLOIS 19
grâce à une parcelle bourgeoisiale

EDITORIAL

Être fiers de ses couleurs !



Chères toutes et tous,

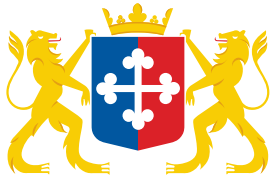
Le 31 juillet dernier a été pour notre Bourgeoisie une journée particulière puisque nous nous sommes réunis afin de partager un repas, inaugurer et bénir la bannière de la Bourgeoisie. Dans le cadre des festivités de la fête nationale, nous avons pu réunir un grand nombre de sociétés et associations locales que nous soutenons tout au long de l'année. Nous partageons avec elles de nombreuses valeurs telles que l'engagement pour les autres, le don, l'accomplissement par le sport, la musique ou encore les arts. Quelques soient leur nombre ou leur taille, elles sont le ciment et le liant de notre communauté.

La bannière est unique pour notre Bourgeoisie comme le sont les couleurs, les équipements, les costumes portés par les membres de ces associations. Elle marque notre attachement à St-Maurice, à ses habitants, à son patrimoine et à sa vie sociale si riche en événements. L'arrivée de notre drapeau, accompagné de bannières et représentants de la vie locale a donné à ce moment une saveur unique car nous étions réunis et nombreux, comme ces festins aux goûts si différents selon que l'on mange seul ou en les partageant. Comme le veut la tradition, notre bannière à une marraine et un parrain. Mme Claudine Duroux et M. Damien Revaz ont généreusement accepté ces rôles et nous les en remercions chaleureusement car ils partagent ces valeurs qui nous sont chères.

Chères toutes et tous, soyons fiers de nos couleurs et de ce qu'elles représentent. Au nom du Conseil bourgeoisial, je vous souhaite une bel automne.

Lionel Coutay

Président de la
Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice



NOBLE BOURGEOISIE
DE SAINT-MAURICE

UNE JOURNÉE EXCEPTIONNELLE

La journée du 31 juillet 2022 a été marquée d'une pierre blanche pour la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice. Elle a choisi d'y regrouper l'inauguration et la bénédiction de sa bannière, d'un banc et d'un tilleul au bord du Rhône. La traditionnelle journée annuelle des Bourgeois a ensuite conduit à une célébration de la Fête Nationale avec l'ensemble de la communauté agaunoise. Retour sur cette journée haute en couleurs.



UN ARBRE ET UN BANC AU BORD DU RHÔNE : OUI, MAIS POURQUOI ?

Comme beaucoup d'autres manifestations, les festivités du 850^e anniversaire de la Bourgeoisie ont été perturbées par la pandémie. Plusieurs activités ont été reportées ou annulées. Un projet, né du comité du 850^e, a pu voir le jour, deux ans plus tard.

Une tradition voulait qu'à St-Maurice, les enfants des écoles plantent des sapins dans la forêt du Bois Noir. Cette sympathique habitude a malheureusement disparu. L'envie de la faire renaître, à l'occasion de cet anniversaire, s'est heurtée aux contraintes d'exploitation de la forêt qui ne permettaient plus cette activité.

Lors d'une assemblée primaire, l'idée de planter un arbre ailleurs dans la commune est née. Une façon de créer un souvenir à transmettre aux générations futures.

Jean-Michel Richard, garde forestier, a suggéré de choisir un tilleul. La Noble Bourgeoisie se réjouit déjà du jour où

elle pourra se délecter d'une tisane provenant directement de l'arbre planté !

Pour que cette essence ne se sente pas trop seule et pour permettre aux promeneurs d'admirer la Cime de l'Est, un banc est prêt à les accueillir, à cet endroit, au bord du Rhône.

Le triage forestier a construit et installé le banc, ainsi que planté l'arbre. Le frère Joseph des Capucins a béni ces deux nouveaux arrivés au bord du Rhône, lors de la messe qui s'est déroulée le 31 juillet à l'occasion de la fête des Bourgeois, précédant la Fête nationale.



INTRONISATION DE LA BANNIÈRE BOURGEOISIALE DANS LA VIE ASSOCIATIVE AGAUNOISE

Les liens de la Bourgeoise de Saint-Maurice avec les sociétés locales agaunoises, sportives et culturelles, sont très forts. C'est la raison pour laquelle elles ont toutes été invitées à la cérémonie d'intronisation de la bannière bourgeoise dans la vie associative agaunoise. Elles ont répondu présentes avec enthousiasme et elles ont été applaudies chaleureusement par le nombreux public. Les sociétés présentes étaient les suivantes : la Fanfare l'Agaunoise, le Badminton club, les Tréteaux du Parvis, le Noble jeu de Cible, la Fraternité des Aînés, le Judo Club, le Chœur-Mixte, l'association Saint-Maurice d'Agaune, la Paroisse Catholique, la Petite Californie d'Agaune, le Tennis Club, l'Agaunia, la Section des Samaritains, le Football Club, l'UHC Pécaporés (unihockey), ainsi que la commune de Saint-Maurice.



ALLOCUTION PRONONCÉE PAR CLAUDINE DUROUX ET DAMIEN REVAZ, MARRAINE ET PARRAIN DE LA BANNIÈRE BOURGEOISIALE

Cher Président de la Bourgeoisie,
Chers Membres du Conseil bourgeoisial,
Mesdames et Messieurs les autorités civiles et religieuses,
Mesdames et Messieurs les représentants des sociétés locales,
Chères citoyennes et citoyens, Bourgeoises et Bourgeois,
Chers amis d'ici et d'ailleurs,

A l'heure où des bruits de bottes que l'on ne voulait plus entendre font résonner leurs sinistres messages aux portes orientales de l'Europe, nous, Suisses, avons la chance de nous rassembler pour rappeler une fois de plus les forces, mais aussi les fragilités de la démocratie dans laquelle nous vivons en paix.

Et pour respecter la tradition de l'allocution officielle, les organisateurs de cette fête nationale 2022, - qui, il est vrai revêt à St-Maurice un caractère particulier puisqu'elle met à l'honneur une noble institution âgée de 852 ans... la bien dite « Noble Bourgeoisie » -, ont fait appel à un duo inédit, les parrain et marraine de sa toute nouvelle bannière !

Vous venez pour flatter votre fibre patriotique, et voilà que la nouvelle bannière bourgeoisiale vole la vedette au serment du Grütli. En accaparant votre attention au détriment de la mère patrie, la Noble Bourgeoisie commettrait-elle un crime de lèse-majesté ? Nous répondons par la négative.

Mais comme nous sommes honorés et flattés de la mission qui nous a été confiée par le Conseil bourgeoisial, vous pensez peut-être que notre jugement ne bénéficie pas de toute l'objectivité requise. Pour vous convaincre, et sans avoir la prétention de nous ériger en historiens ou en héraldistes que nous ne sommes pas, nous allons donc évoquer quelques éléments qui soulignent la place méritée qui revient ce soir à la Noble Bourgeoisie et à sa nouvelle bannière et qui permettent de constater la pertinence de fêter conjointement les deux événements.

L'origine de l'institution bourgeoisiale est floue mais sa mise en lumière remonterait à l'an 1170 à la faveur d'une querelle entre puissants de l'époque, l'Abbaye et la Maison de Savoie. Le mot « bourgeois » apparaît pour la première fois dans un écrit officiel, non que les bourgeois aient été générés de manière spontanée, mais le clocher de la royale Abbaye les enveloppait certainement de son ombre.



La Suisse par contre était encore dans les brouillards du Rhône et du Rhin tant son futur territoire était morcelé en de multiples royaumes, duchés et empire.

En 1291, date ô combien significative pour tout Suisse, notre pays voyait le jour, modestement mais solidement enraciné avec nos héros des cantons primitifs.

852 ans et 731 ans. Piqués au vif d'avoir dû se soumettre au témoignage des bourgeois dans la convention de 1170, les chanoines de l'Abbaye vous diront peut-être que moins de 1500 ans, c'est un peu court. Certes, à Saint-Maurice la barre a été placée haut pour ceux qui veulent s'arroger la victoire de la longévité, mais nous savons ainsi apprécier la valeur d'un engagement qui s'inscrit dans la durée. Et malgré quelques égarements au cours de l'histoire, c'est justement un engagement, celui de vouloir vivre ensemble et de travailler pour le bien commun, qui caractérise la raison d'être des deux institutions que nous célébrons en ce jour. Cette fête est l'occasion de leur marquer notre reconnaissance et de manifester notre volonté que cela se poursuive.

Depuis le XII^{ème} siècle, avec l'illusion d'une certaine pérennité, la vie bourgeoisiale s'est écoulée, émaillée d'inévitables litiges soumis à l'autorité des gouvernants changeant au gré de la géopolitique alentour, en particulier celle qui dessinait les contours de notre pays.

Ainsi notre Noble Bourgeoisie, après s'être frottée à la Maison de Savoie, eut maille à partir avec les dizains du Haut-Valais, - en reste-t-il quelque chose ? - sans oublier qu'elle a également dû compter avec le poids du pouvoir spirituel et temporel omniprésent de l'Abbaye.

Malgré tout, son existence n'a jamais été remise en cause jusqu'à une tentative des Français de Napoléon qui ont voulu la déloger et remplacer la commune bourgeoise par une mairie. Mais c'était sans compter sur la force de la tradition et surtout la force de caractère des habitants de la contrée pour conserver ce qui était... une fois l'intrus disparu.

L'histoire suisse, qui prend naissance dans un pacte de défense mutuelle, est également caractérisée par les luttes successives contre les Habsbourg, par les querelles internes et par l'invasion française de 1798.

Nous célébrons ainsi ce soir deux institutions que caractérise la volonté de décider seules de leur destin et d'évoluer librement. L'histoire actuelle nous rappelle avec violence la chance que nous avons de célébrer l'indépendance et la liberté. Mais quand deux êtres qui chérissent leur indépendance se côtoient, le concubinage provoque forcément des étincelles.

La première attaque est venue de la Constitution fédérale du 12 septembre 1848 qui conférait à tout citoyen la liberté d'établissement et les mêmes droits, qu'il soit bourgeois ou habitant perpétuel dont notamment celui de participer à la gestion d'une commune désormais politique, moyennant quelques règles minimales d'établissement.

Même si elle n'avait plus de pouvoir politique, la Bourgeoisie conservait cependant un atout dans sa manche, l'octroi du droit de cité. Avant de devenir citoyen suisse, il fallait en passer par la Bourgeoisie et délier sa bourse, un revenu non négligeable pour le ménage bourgeoisial.

Ce privilège vécut deux siècles et fut aboli en 2008. Dès cette date, le droit de bourgeoisie et le droit de cité communal sont devenus entièrement distincts. Les personnes naturalisées ne sont plus bourgeoises mais ressortissantes de la commune municipale.

Cela allait-il sonner le glas de notre Noble Bourgeoisie ?

La réponse est évidemment négative, car si nous sommes réunis ce soir c'est justement que nous pouvons célébrer l'importance qu'elle a su conserver. Sa fonction, ou plutôt ses fonctions, font d'elle une institution indispensable : gardienne du patrimoine forestier, aiguillon économique, philanthrope, mécène. On peut dire qu'elle a un beau rôle ! « Retraitée » de la gestion publique proprement dite, elle peut offrir à la communauté son savoir-faire, son aide financière et une collaboration bienvenue avec les autorités de la municipalité pour œuvrer ensemble au bien-être de la population. N'est-ce pas là la mission première de nos institutions et de nos autorités ?

Une mission que nous avons voulu décrypter sur son drapeau, au-delà de tout langage technique.



Ce drapeau avec sa croix tréflée sur fond rouge et bleu reflète en son cœur les racines profondes de notre cité. Un emblème que la Bourgeoisie a voulu couronner et flanquer de fiers lions, héritages du passé, symboles de force et de bravoure, des qualités intemporelles. Ses rayons ondulés, orientés tous horizons évoquent un esprit d'ouverture, traduit lors de ce magnifique jubilé par l'accueil de nombreux nouveaux membres, ainsi qu'une volonté d'entreprise et d'action.

Une manière toute personnelle de voir et de rêver notre Noble Bourgeoisie dont nous sommes fiers et honorés de parrainer et « marrainer » son nouveau drapeau.

Et en ce jour de fête nationale, nous n'oublions pas non plus le drapeau rouge à croix blanche dont l'origine remonte à la bataille de Laupen en 1339. Trois versions se disputent l'origine de la présence d'une croix, symbole chrétien, sur ce drapeau. Selon la première, la croix fédérale remonte à la Légion thébaine. Nous vous l'avons dit d'entrée, nous n'avons ni la prétention d'être des historiens, ni celle d'être des spécialistes de l'héraldique. Nous pouvons donc faire fi des considérations scientifiques et laisser parler notre cœur. Nous nous limiterons donc à l'hypothèse de la légion thébaine et sommes fiers de voir un cousinage entre les armoiries agaunoises et suisses !

Vive la Noble Bourgeoisie, vive la Suisse et belle fête à vous.



UNE BOURGEOISIE QUI S'IMPLIQUE FINANCIÈREMENT POUR ÉPAULER LA COMMUNAUTÉ

Depuis plus de dix ans, elle soutient, par différents dons, des associations et projets locaux.

La Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice a pour vocation de soutenir les associations locales, qu'elles soient sportives, musicales ou artistiques. Elle aide au financement de la rénovation de biens patrimoniaux d'importance, tels que les châsses et l'orgue de l'Abbaye de Saint-Maurice ou encore la porte du Jubilé.

Dans ce même registre, la Noble Bourgeoisie a financé le portail en fer forgé qui mène à la cour intérieure de la Fondation Ateliers d'artiste. Fondation qui récolte, répertorie, conserve et met en valeur les œuvres de peintres romands afin qu'elles ne soient pas oubliées. L'art choral est aussi soutenu, tout comme la fanfare municipale l'Agaunoise, avec laquelle la Bourgeoisie entretient des liens étroits. Les soutiens accordés vont d'une aide permettant de financer les nouveaux costumes jusqu'à des subventions pour les jeunes inscrits à l'école de musique. Lumina bénéficie aussi de l'appui bourgeoisial pour illuminer les plus belles bâtisses et apporter un peu de rêve et de féerie aux spectateurs.

La Bourgeoisie appuie aussi les sociétés sportives dans le cadre de leurs activités, avec une participation à l'investissement pour les infrastructures pour le Tennis Club ou encore le skatepark qui a reçu un don de Fr. 25'000.- pour faciliter sa construction. Les plus démunis bénéficient aussi d'une aide bourgeoisiale, sous forme participation aux frais de rénovation d'une chambre d'accueil au Foyer Franciscain pour les personnes de passage et sans ressources.

Par son engagement financier et humain dans la vie locale de Saint-Maurice, la Bourgeoisie souhaite faire bénéficier toutes et tous des ressources dont elle dispose. Il n'est malheureusement pas possible de répondre positivement à toutes les sollicitations. Cependant, de par la gestion du patrimoine actuel et la mise en place de nouveaux projets, la Bourgeoisie s'efforce de maintenir, voire augmenter, ses soutiens à la collectivité agaunoise.

POUR DIDIER DERIVAZ, LA FANFARE EST UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Président de la Fanfare municipale de Saint-Maurice depuis 2020, le quadragénaire est tombé dans la musique il y a trente ans.



« Cela fait quinze ans que je fais partie de l'Agaunoise, la Fanfare municipale de Saint-Maurice. Avant cela, je jouais dans celle de Collombey, où je vivais », explique Didier Derivaz, président depuis 2020.

Le quadragénaire, ingénieur civil au Service des routes de l'Etat du Valais, a intégré cette première fanfare à l'âge de 10 ans... un peu par obligation. « Mon frère y jouait et mes parents m'ont donc poussé à y aller aussi. » Depuis, il n'a plus quitté son instrument et jouer à l'Agaunoise est désormais une histoire de famille : « J'ai rencontré ma femme à la Guggen et aujourd'hui mes deux enfants et elle jouent du corne dans la fanfare de Saint-Maurice. »

Entre les répétitions et les différentes occasions de se produire, les quarante membres de l'Agaunoise ne chôment pas. « Nous participons à neuf sorties officielles par année, auxquelles s'ajoutent d'autres fêtes ponctuelles. La Fanfare est une des rares sociétés locales à réunir en même temps toutes les générations. Ici, le plus jeune membre a 10 ans, c'est mon fils, et le plus vieux a 77 ans ! Je passe de très bons moments avec l'Agaunoise et cela m'a amené à me faire des amis dans les autres fanfares de la région, car nous nous rencontrons régulièrement. »

Pour fonctionner, l'Agaunoise peut compter sur les subventions communales, sur les différentes recettes des bars tenus lors des manifestations et sur un précieux soutien de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice, entre autres : « Elle nous alloue un montant fixe par élève inscrit à l'école de musique et elle nous soutient également lorsque nous avons des besoins particuliers. Lorsque nous avons dû changer les costumes de nos membres, nous avons obtenu un don important de la Bourgeoisie. Sa générosité est très appréciée et nous est indispensable. » Partitions, achats ou réparations d'instruments, costumes, cachet du directeur musical ont un coût qui s'élève à 50'000 francs par année.

Toutes les personnes intéressées à rejoindre un fanfare sympathique, dynamique et intergénérationnelle peuvent se renseigner sur le site www.agaunoise.ch.

MATHIEU NICOLIN VEUT RENDRE AU FC LES BONS MOMENTS VÉCUS

Président du Football Club de Saint-Maurice depuis 2020, le trentenaire joue depuis qu'il a cinq ans. Aujourd'hui, il organise les matchs, entre autres tâches administratives, pour permettre aux autres de jouer.

Mathieu Nicolin a grandi à Saint-Maurice, pourtant le football, il l'a commencé au sein du FC Evionnaz-Collonges. Il explique : « J'ai fait mes écoles primaires à Evionnaz. Par rapport à mon lieu d'habitation, j'ai joué à Evionnaz-Collonges car un bus passait devant la maison. Après quelques années, j'ai intégré le FC St-Maurice. » Il y a officié comme simple joueur, puis comme entraîneur, membre de la commission juniors, membre du comité, pour finalement accéder à la présidence.

« C'était un peu la suite logique. Après toutes ces belles années vécues au sein du club, je suis content de pouvoir continuer à m'impliquer pour permettre aux jeunes de jouer. »

Aujourd'hui, le club compte pas moins de 220 membres répartis dans une dizaine d'équipes, dont une féminine. « Nous avons toujours eu quelques joueuses, mais récemment certaines filles ont fait de la pub pour créer une équipe et ça a marché. Depuis la rentrée d'août, le FC Saint-Maurice a donc une équipe féminine junior », se réjouit le Président.

Pour tourner, le club peut compter sur le soutien de différents sponsors, dont la Bourgeoise. « Elle offre l'apéritif lors de nos soupers de soutien. Elle nous a aussi apporté une aide financière importante pendant ces deux années de Covid, le Club lui en est reconnaissant. »

Pour rappel, le FC Saint-Maurice organise chaque année : un tournoi en salle, deux lotos, le Trophée des espoirs valaisans, un repas d'entreprise et, ponctuellement, la Fête nationale.

« Cette année, nous nous sommes occupés du repas de midi lors de la rencontre des Bourgeois et nous avons organisé le fête populaire du soir », conclut Mathieu Nicolin.



LE NOUVEAU CLUB DES 100 CHERCHE DES MEMBRES MOTIVÉS



A ses débuts, ce Club réunissait tout carnavaleux désirant soutenir le carnaval de St-Maurice, moyennant un don de 100 francs. Désormais, il souhaite grossir ses rangs et élargir ses prestations.

Vous souhaitez soutenir le Carnaval, profiter de quelques avantages et partager des moments conviviaux avec d'autres personnes aussi motivées que vous ?

Si oui, rejoignez le Club des 100, nouvelle mouture. Par le passé, il suffisait de payer 100 francs pour soutenir le Carnaval et faire ainsi partie de cette association. Cela donnait quelques avantages, comme recevoir une magnifique médaille, profiter d'un convivial apéro dînatoire, avoir accès au cortège et au Petit carna, se désaltérer lors de la remise des prix grâce à une verrée offerte, entre autres...

Mais ça, c'est de l'histoire ancienne. La faute à deux joyeux drilles qui ont émis le souhait de reprendre le Club et le faire évoluer tant en nombre de cotisants, mais également au niveau des activités.

Tout s'est passé lors de l'apéro dînatoire du jeudi de carnaval 2022. Stéphane Devaud vient trouver Damien

Abetel avec une phrase simple : « dis, on reprend le Club des 100 ? » Une demi-seconde plus tard, la proposition fut alors transmise à Amado le Président du Carnaval dont le comité gérait le club. Et l'affaire fut conclue. Mais que vont donc faire les deux comparses ? Ils souhaitent faire évoluer le Club afin qu'il contribue à sa façon aux finances du Carnaval, mais soit également indépendant. L'idée est évidemment d'augmenter le nombre de membres, tout en leur proposant d'autres avantages. Médaille spéciale, apéro et autres spécificités resteront, mais des partenariats avec des commerces locaux devraient également voir le jour. Les discussions sont en cours.

De nouvelles idées se mettent en place pour faire vivre ce club et le Carna de St-Moss. A ce jour le club compte presque 100 membres et évidemment l'objectif est de pulvériser ce nombre pour 2023. Pour vous motiver vous pouvez déjà admirer le nouveau logo du Club des 100 ci-contre.



QUI ? QUOI ? COMMENT ?

A l'heure actuelle, le comité est composé de Stéphane Devaud, Damien Abetel, Alain Duroux, Damien Rappaz et Patrick Maury. Ils sont tous prêts à recevoir votre adhésion.

Toute personne souhaitant devenir membre de ce nouveau club peut contacter le comité en vue de son adhésion auprès de :

Stéphane Devaud / 078 934 56 14
Damien Abetel / 079 314 07 77
dabetel@gmail.com

La cotisation reste de 100 francs par an

L'HEURE DU RENOUVEAU A SONNÉ

Jugez plutôt : prenez le Défi du Jubilé (créé pour le 1500^e anniversaire de l'Abbaye), ajoutez le Tour des Chalets (mis en place pour les 850 ans de la Bourgeoisie) et saupoudrez le tout d'un riche échantillon de bénévoles agaunois et vous obtiendrez le nouvel événement sportif dans la ville : le Défi des Chalets. La première cuvée est attendue pour le dimanche 9 octobre.

Afin de répondre aux besoins des sportifs de tous niveaux, trois parcours sont proposés aux adultes, de 40, 25 et 13 km. Chaque course part et arrive à St-Maurice avec un passage dans la Grand-Rue et une montée aux Cases. La première montée passe à côté de l'ancien triage forestier d'Epinassey.

Vous passerez devant plusieurs lieux connus des Agaunois sur ces différents parcours : les Cases, La Rasse, L'Epignat, Cocorié, Norto, Mex, les Planeys, la Sachia, les Jeurs, la Giète aux bourgeois, les Bassex, la Poya, Vérossaz, la Maison de la Famille et enfin Lavey-les-Bains et le bord du Rhône côté vaudois, jusqu'à la STEP.

Bénévoles, nous avons besoin de vous !

Au programme : de la bonne humeur, des coureurs à encourager et de très belles rencontres. Plus concrètement, nous recherchons de nombreux bénévoles le jour de la course pour le ravitaillement, pour surveiller le parcours ainsi que pour différentes activités de logistique. Nous avons aussi besoin d'aide la veille et le lendemain pour les montages et démontages des infrastructures. Grâce à votre sourire, les coureurs se souviendront longtemps du beau district que vous leur ferez parcourir.

Bénévole, oui volontiers, mais où ?

Au départ et à l'arrivée, à Planbourron, à La Rasse, à Cocorié, Plan Sapin et au Jorat d'En Bas.

Également à Norto, Mex, la Stachia, la Giète au Bourgeois.

Et aussi à Epinassey, en ville pour la course des enfants et dans l'aire d'arrivée pour la subsistance (boissons, raclette, etc.)

Pour t'inscrire c'est possible sur le site lesdefis.ch/benevoles ou auprès du coordinateur des bénévoles Robert Clerc au 079 376 51 05 email robert.clerc@netplus.ch

Merci d'avance pour votre engagement.

DÉFIS DES CHALETS
TRAIL D'AGAUNE

**17^E ÉDITION
DIMANCHE
9 OCTOBRE 2022**

www.lesdefis.ch

Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice, Saint-Maurice Société de Développement, Jean Pellissier, Coutaz, Banque Cantonale du Valais, Agaune Radio

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

07:00	Retrait des dossards (toutes courses) et prix souvenirs
08:00	Départ Défi 40k
09:00	Départ Défi 25k
10:30	Départ Défi 13k
11:00	Premières arrivées
11:00	Départ Défis kids
12:00	Podium Défis kids
13:00	Podiums 13k et 25k
15:00	Podiums 40k

11:00 - 18:00

Raclette et stands nourriture au CO de la Tuilerie

07:00 - 16:00

Suivez le déroulement de la course et ses coulisses sur Agaune Radio : www.agauneradio.ch ou en DAB+ Studio en direct du CO de la Tuilerie et sur le parcours Résultats, commentaires, invités, interviews.

LA SYRAH FÊTE SES 100 ANS DE PRÉSENCE EN VALAIS

Contrairement aux idées reçues, le cépage français a été planté pour la première fois en terres valaisannes en 1922. Une occasion de plus pour déguster ces vins délicieux.



Par le passé, la date de 1926 était celle retenue pour l'introduction de la Syrah en Valais. Or, d'après les recherches de José Vouillamoz, spécialiste de la vigne, il apparaît que c'est en 1921 déjà que l'ingénieur agronome Henry Wuilloud a ramené quelques boutures, après avoir visité le domaine Jaboulet-Vercherre à Tain-l'Hermitage dans la Drome, en France.

Impressionné par ce vin de caractère, ce pionnier a donc décidé d'en prendre dans ses valises. « Il a dégusté des bouteilles de Syrah issues des appellations les plus cotées, à savoir l'Hermitage et le Côte-Rôtie. Il a donc naturellement décidé de planter ce cépage au Domaine de l'Etat du Valais à Leytron, dont il s'occupait », explique José Vouillamoz. « Comme on ne plante pas en automne, il a certainement mis en terre les boutures au printemps 2022, raison pour laquelle on peut célébrer les cent ans de la Syrah en Valais cette année. » Evidemment, les premiers vins n'ont pu être dégustés qu'en 1925, voire 1926, le temps que la vigne produise des raisins.

Alors que d'autres cépages, tels que le Pinot noir, le Chasselas ou encore le Gamay ont été plantés en Valais dès le milieu du 19^e siècle, pourquoi a-t-il fallu attendre autant pour la Syrah ? « C'est à cette période qu'il a fallu ré-encépager le Valais et les vigneron se sont tournés vers des cépages plus résistants et plus productifs. L'avènement des chemins de fer en 1860 a donné également la possibilité d'exporter. Personnellement, je ne comprends pas pourquoi le Pinot Noir a été choisi, car il est originaire de Bourgogne où le climat ne ressemble pas à celui du Valais. A mon sens, la Syrah eût été un choix plus judicieux », poursuit José Vouillamoz.

Quoiqu'il en soit, la Syrah est désormais bel et bien implantée en terre valaisanne et donne des vins de stature internationale.

« Lors d'une dégustation du Grand Jury européen de 2007 du millésime 2001, les Syrah valaisannes ont occupé les quatre premières places du classement ! Nos Syrah sont donc supérieures non seulement parce qu'elles proviennent de la Vallée du Rhône supérieure, mais aussi de par leur excellent rapport qualité-prix », conclut le spécialiste.

EN BREF

NEUVIÈME ÉDITION DE LA SYRAH AU FIL DU RHÔNE



La 9^e édition de la Syrah au fil du Rhône se déroulera les

vendredi 4 et samedi 5 novembre

Vous pourrez venir déguster les meilleurs Syrah en toute convivialité à la maison de la famille. Cette manifestation est soutenue par la Noble Bourgeoisie.

> www.lasyrah.ch

DOSSIER SPÉCIAL FORÊTS

Dans notre prochaine édition, nous vous proposerons un dossier complet sur l'importance de la forêt sur le marché du dioxyde de carbone.

Ce dossier abordera notamment les thèmes suivants :

- Le marché de la compensation du CO2 avec les projets forestiers et agricoles
- Le rôle de nos forêts et des produits bois dans la lutte contre les changements climatiques.
- Les actions de Forêt Valais

Un meilleur avenir pour la Carrière des Râpes

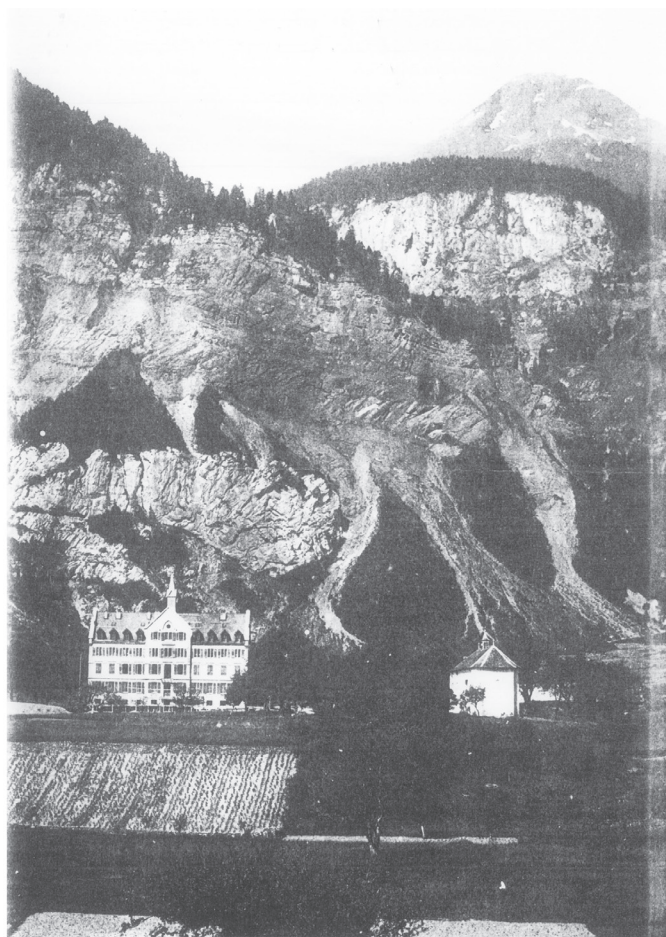
La Bourgeoisie souhaite trouver des solutions pour valoriser ce site.

La carrière des Râpes a permis l'installation de la Société des Ciments Portland St-Maurice, en charge de l'extraction de la roche et de l'exploitation de l'usine de ciment de 1954 à 1985. Elle a ainsi participé à la construction de plusieurs bâtiments à St-Maurice. Il paraît même qu'une partie des cailloux de la célèbre falaise serait dans le barrage de la grande Dixence. Quel honneur !

A cette époque la vie des Agaunois avait du rythme : celui dicté par les explosions. Outre les cloches de l'Abbaye, chaque jour à 11h45 et à 16h45, une explosion à la carrière rappelait soit l'heure du repas, soit la fin de la journée de travail ou encore l'heure de l'apéro.

La fermeture de l'usine de Ciment a ralenti le rythme de l'exploitation. Pendant de nombreuses années, l'entreprise Rithner SA à Monthey (sous la raison sociale CDR St-Maurice SA) a extrait de la roche, à raison de quelques explosions par année.

La vision d'avenir de ce site a conduit le Conseil bourgeoisial à chercher de nouvelles solutions pour pérenniser ce patrimoine agaunois.



Voici les raisons qui ont poussé le conseil à présenter une nouvelle vision:

- restituer à la nature la falaise et ses abords dans un délai de 30 ans (au lieu des 70 ans prévus initialement) ;
- permettre la mise en place d'un dépôt définitif pour matériaux non pollués ;
- exploiter le potentiel du site afin de pouvoir continuer d'investir à Saint-Maurice pour Saint-Maurice ;
- prévoir, avec la collaboration d'un partenaire, la remise en état de la falaise en tenant compte des impératifs écologiques.

En 2017, cette proposition a été acceptée par l'assemblée primaire lors d'un processus démocratique transparent.

Vous avez dit nuisances ?

Le conseil de la Bourgeoisie et l'entreprise Implénia, conscients des nuisances potentielles que peut apporter une telle exploitation, ont pris ensemble des mesures afin de les diminuer autant que possible. Parmi elles :

- limiter les gros tirs à un maximum de six par année ;
- faire effectuer des mesures systématiques avec un sismographe, par une entreprise extérieure, à chaque tir dans les lieux sensibles ;
- faire étudier par un bureau indépendant d'éventuels dégâts aux habitations voisines, en particulier aux Cases ;
- mettre en place un arrosage des matériaux lors du concassage pour éviter la propagation de poussières ;
- arroser la route d'accès pour éviter l'émission de poussières ;
- nettoyer hebdomadairement la route qui conduit à la carrière ;

- limiter la vitesse des camions ;
- combler les « nids de poules » sur la route d'accès à la carrière, générateurs de bruits et de poussières.

Ces mesures, après un démarrage difficile, semblent donner satisfaction et, il est important de le signaler, c'est la première fois que de telles mesures sont prises dans l'histoire de la carrière. Il y a eu beaucoup d'échanges avec les personnes concernées et ceci va évidemment continuer.

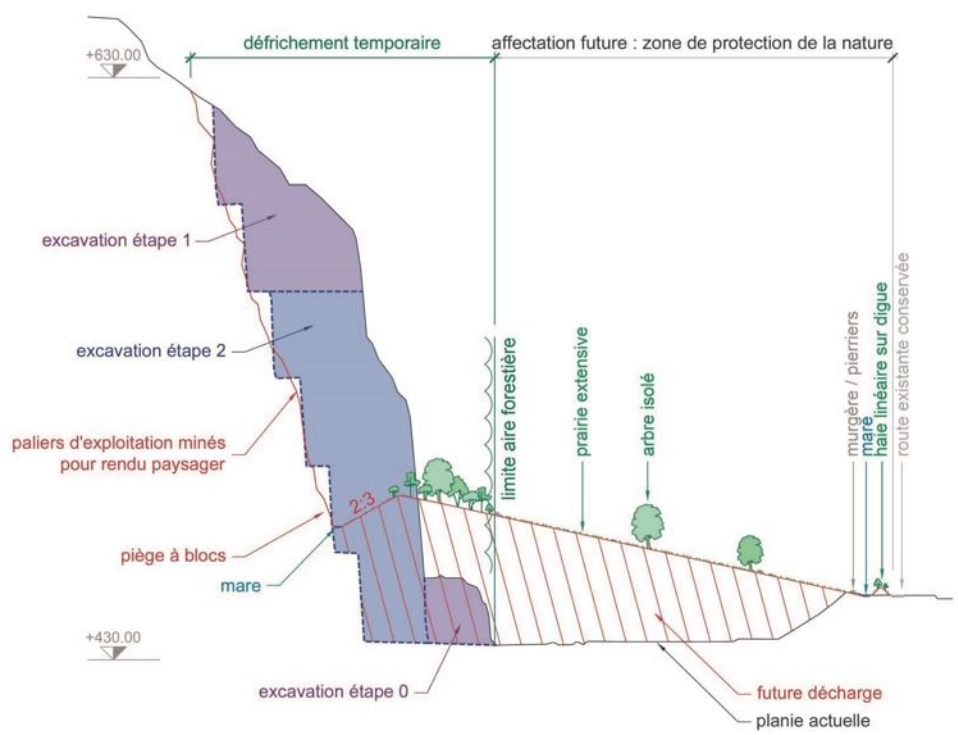
Dossier de mise à l'enquête

Le projet de mise à l'enquête publique a passé par tous les services de l'Etat, et ils sont nombreux. Après quelques remarques et demandes de modifications, le Canton nous a retransmis le dossier. Les ajustements demandés ayant été effectués, le dossier a donc été mis à l'enquête publique.

Pour mener à bien un tel projet il y a plus de 38 lois, directives, normes, informations, décisions et règlements à respecter et c'est avec l'aide de bureaux spécialisés que l'entreprise Implénia a progressé pour finaliser cette demande.

Les compensations écologiques

Suite au dépôt de ce dossier, de nombreuses compensations écologiques vont permettre, à terme, de rendre à la nature une falaise plus belle qu'avant. Les nombreux contacts avec le WWF ont permis de développer de nouvelles idées. La décharge permet d'amener des matériaux nécessaires pour redonner un « look » à la carrière en fin d'exploitation et rendre la surface, ainsi comblée, à l'agriculture expansive.





Les pavés nous disent qu'il y a des critiques.

Un projet de cette taille peut, bien entendu, susciter des inquiétudes et les pavés aగాunois ont entendu cinq principaux commentaires :

L'argent ainsi récolté profitera à la seule Bourgeoise

La Bourgeoise a pour but d'être un acteur économique et social pour Saint-Maurice. Les Bourgeois, en tant que tels, ne reçoivent pas d'argent en fonction des résultats de la bourgeoise. C'est donc Saint-Maurice dans son ensemble qui bénéficiera des retombées économiques de tout ce qui se fait à la Bourgeoise. Les sociétés locales reçoivent en moyenne entre 60'000.- et 100'000.- de dons chaque année. Les investissements de la Bourgeoise ces 10 dernières années ont, en moyenne, dépassé le million de francs dans l'économie locale. Les futurs projets sont eux tous orientés pour Saint-Maurice.

Les halles industrielles prévues demanderont un investissement de plus de 4,5 millions et vont attirer des entreprises et des emplois chez nous.

Nous ne voulons plus les nuisances du passé

Tout le monde est d'accord sur ce point c'est pour cela que Implénia et la Bourgeoise sont très attentifs à ces nuisances. Pour rappel, dans le passé deux tirs par

jour et pour le futur six tirs par année. Avec en plus les mesures décrites ci-contre.

Une renaturalisation du site ne se fera pas

Au contraire, grâce aux matériaux apportés par la décharge, cela permettra un visuel plus agréable que celui d'aujourd'hui et, avec les mesures de compensation écologiques, ce site sera bien intégré et plus proche de la nature avec ce projet.

Cela va faire des dégâts considérables dans les maisons aగాunaises

Depuis bientôt 4 ans que l'entreprise Implénia exploite le site, avec quelques gros « boum » par année et avec les mesures prises dans les maisons avoisinantes, il n'y a eu, à notre connaissance, aucun dégât imputable à l'exploitation de la carrière.

Chaque explosion a été contrôlée afin que les normes en vigueur soient respectées, ceci par un bureau spécialisé.

La poussière va recouvrir nos maisons, nos voitures et nos terrasses

Comme décrit ci-dessus, les mesures prises pour limiter la poussière ont fait leurs preuves. Évidemment, le 100% sans poussière ne sera jamais atteint, cependant le sable du Sahara et le pollen le battent largement.

BILAN POSITIF DE LA RÉFLEXION SUR LE QUARTIER DES ILES

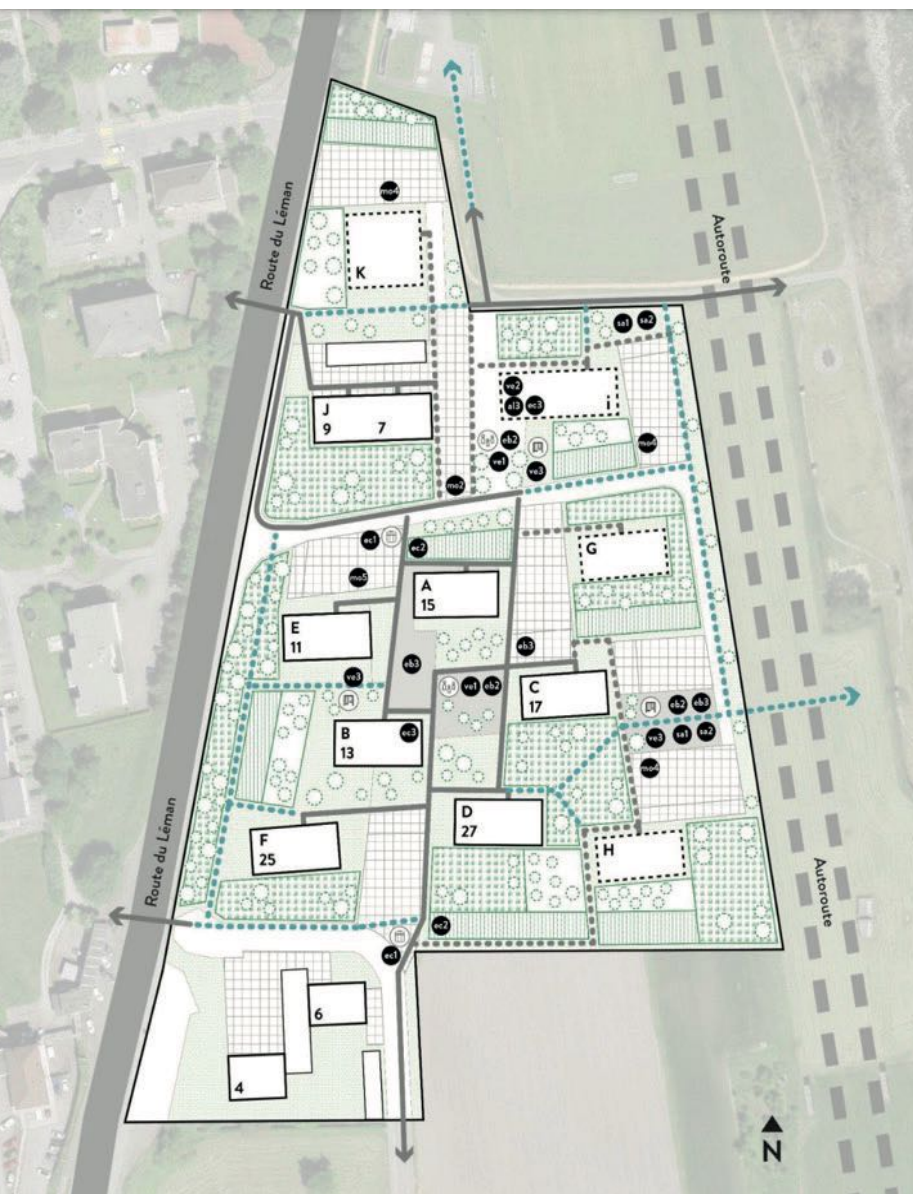
Dans la précédente parution du *Bourgeois*, nous vous faisons part du mandat donné à l'entreprise Enoki de réimaginer le quartier des Iles en améliorant le bien-être des habitants actuels et futurs, tout en alliant à une démarche moderne et durable.

L'agenda de cette première approche concorde avec la modification en cours du plan de quartier localisé. Il devrait permettre la construction prochaine, par la Bourgeoisie, de deux bâtiments supplémentaires. Suite à une présentation convaincante des auteurs de l'étude, la Bourgeoisie, de concert avec la Municipalité, a décidé d'intégrer un grand nombre de ces nouvelles propositions directement dans le nouveau règlement du plan de quartier. Une bonne partie de ces mesures seront contraignantes pour les propriétaires fonciers. Cela garantira donc que ce projet se concrétise et ne reste pas qu'une série de bonnes idées.

La quantité impressionnante de ces propositions (voir les pastilles noires sur le plan) laisse envisager un quartier réussi où l'on a envie de venir s'installer. Parmi les propositions retenues, il y a l'aménagement de nouveaux extérieurs qui pourraient apporter de la fraîcheur grâce à une végétation repensée. Ce seront des lieux de rencontre et de convivialité, tout en étant plus propices à la biodiversité. La réduction des surfaces imperméables pour les places de parking ou les lieux de passages rendraient aussi peu à peu le secteur à la nature. Un quartier moderne passe toutefois aussi par une mobilité douce. Une place privilégiée donnée aux cyclistes et aux infrastructures qui leurs sont propres fait également partie intégrante de cette nouvelle mouture.

D'autres propositions concernent la création d'une salle de quartier ou encore l'usage de techniques de construction moderne, ainsi que l'aménagement même des bâtiments.

Restent à régler la question du calendrier et du financement des mesures les plus onéreuses, mais le cadre est désormais établi pour permettre un développement idéal du quartier des Iles pour les années, voire dizaines d'années, à venir.



© illustration : Enoki Sàrl

VALTEX MULTISERVICES SA DE NOUVEAUX EMPLOIS À SAINT-MAURICE

En 2019, la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice a décidé, avec l'autorisation de son Assemblée primaire, d'équiper la parcelle 1044.

Cette parcelle cadastrée en zone industrielle, d'une surface de 5000 m², a profité de divers équipements d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de francs afin de respecter les lois, ordonnances et directives en vigueur dans le cadre de la protection des eaux ainsi que la récupération des eaux claires et usées.

Courant 2022, l'ensemble de la surface a été occupée par deux entreprises. Celles-ci ont signé un DDP (droit de superficie distinct et permanent) avec la Bourgeoisie. Cet acte garantit au signataire le droit d'utiliser le terrain pendant 35 ans, voire

plus, en payant une location par mètre carré à la Bourgeoisie.

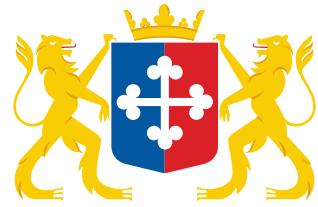
Les deux parties y trouvent un avantage : la Bourgeoisie reste propriétaire et le signataire diminue ses coûts de construction, car il n'a pas besoin d'acquérir le terrain pour installer ses infrastructures. La première entreprise qui s'est implantée est celle du paysagiste Mickaël Daves en 2021.

Une autre halle est en construction et sera occupée par la société Valtex Multiservices SA. De siège à Monthey, cette

société sans but lucratif a pour mission d'aider à la réinsertion de personnes suite à un arrêt de travail ou une réorientation professionnelle.

Sur le site, son activité principale consistera au tri de textiles et à leur mise en valeur pour la revente dans des magasins dédiés. Cela devrait permettre la création d'une trentaine de places de travail sur place et favoriser le développement de nouvelles parts de marché. Une démarche bienvenue en ces temps où récupérer, recycler plutôt que jeter prend tout son sens.





NOBLE BOURGEOISIE DE SAINT-MAURICE

LE BOURGEOIS

Magazine d'informations de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice

Edition & rédaction

Conseil bourgeoisial de Saint-Maurice

Mise en forme des textes

Yseult Théraulaz

Photos

Stéphane Constantin, Clin d'œil S. Rouiller, Adobe Stock

Graphisme & mise en page

pir2.ch

© 09.2022 - Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice



Suivez-nous sur Instagram : [bourgeoisie1890](#)
et visitez notre site www.bourgeoisie-st-maurice.ch

